



Commune de Susville

Mairie – 38350 Susville

Téléphone : 04 76 81 05 12 – Télécopie : 04 76 30 97 34

Courriel : mairie.susville@orange.fr

Procès verbal Conseil Municipal du 15 décembre 2011

Présents : Mrs BALLE, BERARD, BRUN, BUCH, LUYAT, PICA VEZ, REBAUD,
VIALLET
Mmes BICHET, CONTRATTO, CORMONS, DJOUDER, ROVIRA

Demandes de subventions en prévision de travaux 2012

- Extension de la mairie :

Présentation des trois projets (entre 150 000 et 200 000 €) de l'architecte, Madame Laure GISBERT. La différence entre ces trois projets porte uniquement sur la réorganisation interne. Dominique PICA VEZ propose également un agrandissement supplémentaire pour plus de confort au niveau de la salle de repos et des toilettes du personnel. Après débat, **le Conseil retient le projet n° 3 de l'architecte** par 12 voix pour et 1 voix contre.

Le Conseil doit également se prononcer sur le type de toiture proposé, soit un toit terrasse, soit un toit plat.

Le Conseil retient le projet toit terrasse (possibilité de faire un puits de lumière) par 8 voix pour.

Quelques questions techniques doivent être posées à l'architecte sur le toit terrasse avant la validation de la position du Conseil.

Le Conseil autorise le Maire à faire les demandes de subventions nécessaires à ce dossier.

- Reprise des réseaux électriques des écoles

Le Conseil souhaite mettre en œuvre un programme pluriannuel de reprise des réseaux électriques dans les écoles. Un dossier est à monter pour voir si nous avons droit à des subventions.

- Eau potable

Le Conseil souhaite également travailler sur un programme pluriannuel de rénovation du réseau d'eau potable. Le Conseil autorise le Maire à faire des demandes de subventions pour une première tranche sur le captage des Sagnes.

- Travaux sur le réseau d'eau passant sous la RD 529

Le Conseil Général souhaite poursuivre la réfection de la RD 529 entre le Villaret et Nantizon. Nous avons deux réseaux d'eau potable sous cette voirie que nous devons impérativement rénover en même temps. Les commissions travaux et finances vont étudier la possibilité de réaliser tout ou partie de ces travaux en 2012.

le Conseil autorise le Maire à faire les demandes de subventions nécessaires au montage de ce dossier.

- Sécurisation de la Maison Pour Tous

La mise en sécurité des bâtiments de la MPT devient une nécessité. Ces locaux ne permettent pas la sécurisation des salles et du matériel à disposition des usagers, ils sont la cible régulière d'intrusions et de dégradations importantes.

Nous avons un devis estimatif de l'entreprise SO2M de 22 610,40 € TTC pour la mise en place de grilles métalliques sur les entrées et le barreaudage des fenêtres non protégées.

Le Conseil autorise le Maire à faire les demandes de subventions sur ce dossier.

Il est prévu également d'installer dans ce bâtiment socioculturel et sportif **un défibrillateur**. Cet appareil est financé par la Communauté de Communes et le Conseil Général.

La crainte des élus est de se faire vandaliser cet appareil qui doit être, de par sa fonction, en libre service.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau potable (1,61 €), de la taxe d'assainissement communal (0,50 € le m³) et du coût de location du compteur d'eau (4,00 €).

Le Conseil prend note de l'augmentation de la taxe d'assainissement intercommunal (SIAJ) qui passe de 0,80 à 0,90 € le m³. Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2012.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

La commune a une ligne de trésorerie de 150 000€. Cette ligne se renouvelle d'année en année et se termine en fin d'année.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le renouvellement de cette ligne de trésorerie de 150 000,00 €.

Professeur de musique dans les écoles

La commune a un contrat avec la Fédération nationale des Centres Musicaux Ruraux, pour l'éducation musicale dans les écoles. Ce contrat est assez onéreux. Nous avons la possibilité de passer un contrat en direct avec un professeur de musique.

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le contrat avec la Fédération nationale des Centres Musicaux Ruraux et de passer directement un contrat avec Sophie DONNET, professeur de musique qui exerce déjà en indépendant sur plusieurs communes du territoire.

Rattachement de la commune de Laffrey

La commune de Laffrey a demandé son rattachement à la Communauté de Communes de la Matheysine au 1^{er} janvier 2012. Le Conseil Communautaire s'est déjà prononcé favorablement à cette demande. Les communes adhérentes à la CCM doivent également délibérer.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'entrée de la commune de Laffrey dans la Communauté de Communes de la Matheysine.

Autoroute A51

La jonction de l'autoroute entre Grenoble et Gap a de nouveau fait débat sur le territoire. Territoire qui ne s'était, jusqu'à présent, pas positionné officiellement sur ce projet.

Le conseil d'administration de l'Agence pour le Développement de la Matheysine et le conseil communautaire de la Communauté de Communes se sont prononcés « pour le soutien du projet d'autoroute A51 par l'Est de Gap » et demandent aux collectivités des cantons de Corps, Vabonnais et La Mure, qui ne se sont pas prononcées, de débattre et de délibérer du sujet.

Après débat, la proposition du soutien du projet d'autoroute par l'Est de Gap est mis au vote : 11 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention.

Le Conseil Municipal délibère pour le soutien du projet d'autoroute A51 par l'Est de Gap et demande à Monsieur le Préfet, au Député, au Conseiller Régional et aux Conseillers Généraux du territoire de se faire les porte-parole de cette approche auprès du Ministre de l'équipement et de tout autre représentant des pouvoirs publics.

Motion de soutien

L'Association Des Transports Publics dans le Sud Grenoblois (ADTP) alerte les communes sur la dégradation de la grille horaire du **TER Grenoble-Veynes**. En effet, le RFF (Réseau Ferré de France) et la SNCF ont décidé de supprimer trois trains, notamment le train de pointe du matin qui est le plus fréquenté sur cette ligne.

Le Conseil apporte son soutien à l'ADTP pour la demande du maintien de ces trains.

Le Conseil Municipal valide le **projet de règlement de la médiathèque « La Maticena »** et des bibliothèques du réseau de lecture de la Matheysine.

Questions diverses

Monsieur Florian GOLLAY, urbaniste et enseignant à l'école d'architecture de Grenoble demande l'autorisation de faire travailler une classe sur un projet autour du Puits du Villaret.

Le Conseil donne son accord.

Démolition de la maison garde-barrière au Pré Froment

Suite au relogement par la Société Néolia de son locataire, le Conseil Général demande à la commune l'autorisation de démolir cette maisonnette.

Le Conseil Municipal répondra négativement à cette demande. Nous avons fait la proposition au Conseil Général de rénover et de nous rétrocéder cette maisonnette pour répondre à des demandes spécifiques de logement. De plus, au niveau patrimonial, cette maisonnette « garde barrière » est la dernière présente sur la commune de Susville et une des dernières sur le tracé du Petit Train.

A savoir que le propriétaire n'est tenu par aucune autorisation de la commune pour démolir son bien.

Emploi saisonnier

Pour renforcer l'équipe de déneigement, le Conseil décide d'employer Christian TERRAS 225 heures du 1^{er} janvier au 31 mars. Monsieur TERRAS sera intégré dans une équipe d'astreinte sur 6 semaines pendant ces trois mois d'hiver.

La date de présentation des vœux est fixée au vendredi 13 janvier 2012 à 18 heures.

Le Conseil remercie le personnel pour la bonne organisation de "l'arbre de Noël du personnel et des élus". Une soirée de détente et la convivialité.